



**Promotion
Santé**
La Réunion

**Livret
d'Accueil
apprenant**

20 rue Maréchal Gallieni
97420 Le Port

0262 71 10 88

www.promotionsante.re
accueil@promotionsante.re

**B
I
E
N
V
E
N
U
E**

Bienvenue à Promotion Santé La Réunion. Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à nos actions et nos dispositifs de formation.

En participant à cette formation, vous vous inscrivez dans une démarche de développement de vos compétences et d'enrichissement de votre pratique professionnelle.

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous présenter notre association, son fonctionnement, ainsi que les informations essentielles au bon déroulement de votre formation. Vous y trouverez également les ressources et modalités d'accompagnement mises à votre disposition tout au long de votre parcours.

Nous vous souhaitons une formation enrichissante et vous remercions pour votre engagement dans cette démarche de formation.

Une convention de formation a été signée en amont. Ce document complète les éléments contractuels, pédagogiques et organisationnels qui vous ont été fournis.

*L'équipe de
Promotion Santé La Réunion*



Documents remis avant la formation :

- Le programme détaillé la formation ;
- La liste des formateurs ;
- Les horaires de la formation ;
- Les procédures d'évaluation ;
- Le règlement intérieur de notre organisme ;
- Le livret d'accueil formation ;
- Un questionnaire de pré-formation (réponse à effectuer, avant la formation, sur votre extranet Digiforma)
- Une convocation comprenant toutes les informations pratiques (lieu, horaire, dates)

Documents remis pendant ou à la fin de la formation :

- Le support pédagogique,
- La sanction de la formation : attestation de formation, certificat de compétences acquises, certificat d'assiduité.
- Le formulaire de réclamations (uniquement sur demande par mail à l'adresse formation@promotionsante.re)

1. Coordonnées de l'organisme

Promotion Santé La Réunion

📍 20 rue Maréchal Gallièni 97420 Le Port

☎ 0262 71 10 88

✉ formation@promotionsante.re

🌐 www.promotionsante.re

Contact référent formation :

Mme DARCEL-DROGUET Manon – Référente pédagogique et référente handicap

Mme CAPOUTRIE Aurélie – Référente administrative

2. Présentation de l'établissement et de son environnement

Formations en INTRA (organisées par Promotion Santé La Réunion **dans votre structure**) : dispensées au sein de votre établissement. Le règlement intérieur de celui-ci s'applique. Il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance avant le début de la formation.

Formations en INTER (organisées par Promotion Santé La Réunion **dans un Établissement Recevant du Public - ERP**). Les ERP où se déroulent nos formations sont des salles de séminaire ou autre salle se trouvant principalement au sein d'hôtels, CCAS, mairies ou autres structures pouvant accueillir un groupe de 15 personnes. Le règlement intérieur de notre organisme ainsi que de l'ERP s'appliquent, doit être lu en amont et respecté au cours de la formation.

Le participant s'engage à respecter les conditions d'accès et les éléments du règlement intérieur de l'ERP (précisé en début de formation et affiché au sein de la structure d'accueil)

3. Les locaux et équipements :

Nos formations ont lieu dans des espaces adaptés, confortables et conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Chaque salle est équipée de :

- Vidéoprojecteur et écran ;
- Tableau blanc, paperboard et feutres ;
- Connexion Internet (Wi-Fi).

À proximité immédiate :

- Toilettes avec lavabo ;
- Coin pause aménagé ;
- Accès aux équipements pour personnes à mobilité réduite (salle, sanitaires, espace pause, parking, restaurant).

Le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement de la formation (supports, documents, outils pédagogiques) est fourni par l'organisme de formation.

Les sessions de formation sont organisées dans différents Établissements Recevant du Public (ERP) situés dans l'Ouest de La Réunion, sélectionnés en fonction des besoins pédagogiques et logistiques. Ces espaces d'accueil étant susceptibles de varier d'une session à l'autre, les formations ne se déroulent pas dans les locaux de l'association.

4. Méthodes pédagogiques

Nos formations reposent sur des méthodes pédagogiques humanistes, actives et participatives, adaptées aux besoins de tous :

- Apports théoriques interactifs ;
- Travaux de groupe et mises en situation ;
- Retours d'expérience / échange de pratiques.

Nous favorisons l'implication de chacun pour ancrer durablement les apprentissages. Si des modalités compensatoires sont nécessaires au bon déroulement de votre formation, contactez dès à présent notre référente handicap afin que nous puissions vous proposer des outils et méthodes accessibles et en adéquation avec vos besoins.

5. Modalités d'évaluation

La formation comprend plusieurs temps d'évaluation :

- Evaluation de pré-formation transmise 15 jours avant la formation ;
- Quiz de connaissances : questionnaire, grille d'acquisition des compétences ;
- Évaluation de satisfaction à chaud ;
- Evaluation de satisfaction à froid (60 jours après la formation).

Nous nous inscrivons dans une démarche qualité continue, conforme aux exigences du Référentiel Qualiopi. Votre satisfaction est essentielle. En cas de remarque ou réclamation, vous pouvez :

- En parler directement avec le formateur
- Contacter la personne référente qualité à : formation@promotionsante.re

Un formulaire de réclamation est disponible sur simple demande par mail : formation@promotionsante.re

6. Ressources documentaires :

Un **support pédagogique personnalisé** intitulé « *Dossier participant* » vous sera transmis en cours ou en fin de formation, via un accès informatique sécurisé sur **Digiforma**.

Chaque session dispose de son propre **extranet**, où vous retrouverez :

- Le support de formation ;
- Les documents complémentaires ;
- Les évaluations.

L'ensemble est téléchargeable depuis votre accès personnalisé.

Pendant la formation, des ressources documentaires (outils, ouvrages, articles), seront également mis à disposition des participants pour consultation sur place.

7. Droits et devoirs de l'apprenant :

En tant que stagiaire, vous vous engagez à :

- Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur applicable ;
- Participer activement à la formation (échanges, transmissions orales et écrites) ;
- Respecter la confidentialité des informations échangées et les droits des usagers.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- De l'utilisateur, en tant que personne ;
- Des consignes de sécurité, notamment en lien avec une éventuelle épidémie ou autres conditions sanitaires sera mises à disposition le cas échéant ;
- Des règles d'hygiène (tenue correcte, respect du matériel, etc.) ;
- Des règles de civilité et de bonne conduite.

Les informations détaillées concernant le lieu (adresse, accès, modalités pratiques) sont transmises aux participants en amont, notamment via la convocation adressée avant le début de la formation, et peuvent également être communiquées lors de l'inscription.

8. Déroulé de nos formations

Nos formations se déroulent sur des journées complètes, avec des horaires précisés dans la convocation ou le programme transmis en amont. Une pause est prévue en milieu de matinée et d'après-midi, ainsi qu'une pause déjeuner. Le déroulé de la formation alterne temps d'apports, échanges entre participants et activités pédagogiques afin de favoriser l'apprentissage et le partage d'expériences.

En cas d'incident :

Tout accident ou incident survenu pendant la formation doit être immédiatement signalé au responsable de la formation ou à son représentant.

En cas d'absence ou de retard :

Merci de prévenir **Promotion Santé La Réunion** dès que possible au **0262 71 10 88**.

9. Adaptation de nos formations

Promotion Santé La Réunion veille à l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous adaptons nos modalités pédagogiques, outils ou rythmes selon les besoins.

L'ensemble de nos lieux de formations répondent aux exigences d'accueil des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Merci de nous faire part, en amont de la formation, de toute demande d'aménagement spécifique et des difficultés pouvant entraver le bon déroulement de la formation.

10. Informations sur la prise en charge

Les formations peuvent être financées selon votre statut :

- Employeurs (via OPCO) ;
- ANDPC ;
- FIF / PL (indépendant) ;
- AGEFICE (auto-entrepreneurs) ;
- France Travail ;
- AGEFIPH ;
- CAP emploi ;
- Fonds propres du participant.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur les dispositifs de financement.

11. Nos formateurs

L'équipe de formateurs de Promotion Santé La Réunion est composée de professionnels expérimentés issus des secteurs de la santé, du social et de l'éducation. Leur expertise repose sur des compétences reconnues en promotion de la santé, en méthodologie de projet et en animation de groupe. Les formations s'appuient sur des approches participatives alternant apports théoriques, échanges d'expériences et mises en pratique afin de favoriser l'acquisition de compétences directement mobilisables dans les pratiques professionnelles.

<https://promotionsante.re/nos-formations/profils-des-formateurs/>

12. Votre rôle dans la formation

Vous êtes **acteur de votre apprentissage**. La richesse de la formation dépendra aussi de votre **engagement personnel**, de votre **curiosité** et de votre **dynamisme**. Votre participation active est essentielle pour en tirer le meilleur.

*L'équipe de Promotion Santé La Réunion vous souhaite une excellente formation.
Elle reste à votre écoute et disponible tout au long de votre parcours pour
répondre à vos questions et vous accompagner si besoin.*